



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

Nouvelle-Calédonie

Question au Gouvernement n° 4628

Texte de la question

## DÉLINQUANCE EN NOUVELLE-CALÉDONIE

**M. le président.** La parole est à Mme Sonia Lagarde, pour le groupe de l'Union des démocrates et indépendants.

**Mme Sonia Lagarde.** Ma question s'adresse au ministre de l'intérieur. La délinquance en Nouvelle-Calédonie progresse et inquiète les Calédoniens. Fortement marquée par la consommation d'alcool et de cannabis, elle se traduit chaque semaine, à Nouméa, par son lot d'écoles dégradées, de cambriolages, de *home jacking*, de voitures volées puis brûlées, de violences routières, de rixes et de troubles divers.

Nous avons à faire face à des délinquants sans foi ni loi, désinhibés par l'alcool, qui agissent avec violence y compris contre les forces de l'ordre. Si L'État a pris conscience de la situation en renforçant les effectifs de police et de gendarmerie dont l'arrivée est prévue ce mois-ci, la police nationale n'est toujours pas en capacité de recevoir l'ensemble des auteurs de délits en état d'ivresse publique et manifeste, faute de places dans les cellules de dégrisement.

Les ivresses publiques et manifestes n'ont rien de comparable avec la métropole où l'on compte 95 personnes interpellées par an par tranche de 100 000 habitants. Nouméa se distingue tristement, car elle compte en moyenne 4 500 personnes interpellées par an pour ses 100 000 habitants, soit cinquante fois plus qu'en métropole et monopolise plus de la moitié du temps de travail des policiers.

Monsieur le ministre, j'ai, à plusieurs reprises, évoqué ce manque de cellules de dégrisement, sans qu'aucune solution n'ait été trouvée. Alors, je vous renouvelle ma demande : il faut une solution rapide pour faire face à une situation devenue intolérable, insupportable ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union des démocrates et indépendants.*)

**M. Dominique Bussereau.** Très bien.

**M. le président.** La parole est à M. le ministre de l'intérieur.

**M. Bruno Le Roux, ministre de l'intérieur.** Madame la députée, le constat que vous faites est particulièrement juste sur la hausse de la délinquance liée notamment à l'alcool et à la consommation de drogues en Nouvelle-Calédonie et la violence que cela entraîne sur les comportements individuels ainsi que dans les filières qui s'organisent autour des trafics. Les éléments de réponse ne dépendent pas simplement du ministère de l'intérieur ; ils relèvent également d'une politique globale de santé publique.

Lors de la discussion du projet de loi qui va suivre relatif à la sécurité publique, j'aurai l'occasion de dire que je

souhaite, à côté des responsabilités des forces de l'ordre – police et gendarmerie – sur l'île, confier aux forces de police municipale – vous en êtes, madame la députée, une défenseure – la possibilité de procéder à des contrôles afin de faire reculer la consommation d'alcool et de cannabis. Dans le cadre du plan de sécurité publique qui a été mis en œuvre, je souhaite une gestion des cas d'ivresse publique et manifeste par la médecine de ville en permettant à celle-ci de se déployer très rapidement sur votre territoire. Je prendrai attache avec la ministre de la santé pour répondre en parfaite coordination à cette problématique pour l'ensemble de la Nouvelle-Calédonie.

Enfin, puisque vous me posez la question des forces de sécurité, je veux vous confirmer que s'agissant de l'ordre public, un cinquième escadron de gendarmerie mobile a été accordé à la Nouvelle-Calédonie – trente gendarmes supplémentaires vont rejoindre aujourd'hui ce territoire –, et vingt-trois policiers seront déployés sur le territoire afin de résoudre les questions non seulement de drogue et de cannabis, mais aussi de sécurité publique, notamment sur la route provinciale 1. Telle est la préoccupation du Gouvernement. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe socialiste, écologiste et républicain.*)

## Données clés

**Auteur :** [Mme Sonia Lagarde](#)

**Circonscription :** Nouvelle-Calédonie (1<sup>re</sup> circonscription) - Union des démocrates et indépendants

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 4628

**Rubrique :** Outre-mer

**Ministère interrogé :** Intérieur

**Ministère attributaire :** Intérieur

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [8 février 2017](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [8 février 2017](#)